



La lettre d'AFRISTAT

Bulletin trimestriel d'information

Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

ISSN 1561-3739
NUMERO 26
OCTOBRE 2003

EDITORIAL

SOMMAIRE

<i>Editorial</i>	1
<i>Quelques mesures à prendre pour une plus grande visibilité du rôle des systèmes statistiques nationaux</i>	2
<i>Nouvelles d'AFRISTAT</i>	4
<i>Activités de la Direction générale</i>	5
<i>Activités internationales</i>	6
<i>Journée Africaine de la Statistique</i>	7
<i>Réunions, ateliers et séminaires</i>	7

ADRESSE

BP E 1600
Bamako, Mali
Tél. (223) 221 55 00
221 60 73
221 60 71
Fax (223) 221 11 40
E-mail
afristat@afristat.org
Site Internet
www.afristat.org

Conformément au calendrier établi, le Conseil des Ministres d'AFRISTAT a tenu sa douzième session à Paris, le 15 septembre 2003, à la veille de la réunion semestrielle des ministres des Finances de la Zone Franc. Sur proposition du Comité ministériel chargé de la reconstitution des ressources propres d'AFRISTAT et, après en avoir délibéré, le Conseil a arrêté le tableau des contributions au capital du Fonds qui devra financer les activités courantes de l'Observatoire au cours de la période 2006-2015. Il a fixé au 30 juin 2005 la date limite pour le versement intégral des contributions et a demandé au Comité ministériel de lui faire rapport lors de sa treizième session sur les résultats de ses négociations avec les bailleurs de fonds pour le bouclage du capital du futur Fonds.

Sur le plan technique, malgré la période des vacances, les experts d'AFRISTAT ont poursuivi leurs missions d'assistance technique dans les Etats membres.

Au cours du trimestre écoulé, la Direction générale a accueilli à Bamako une réunion d'experts de cinq pays africains (Cameroun, Mali, Nigeria, Ouganda et Zambie) pour finaliser un document de projet préparé par le Bureau international du travail (BIT) et la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF). Ce projet d'une durée de trois ans dans sa phase pilote porte sur « l'amélioration de la qualité des statistiques sur l'emploi et la gestion des systèmes d'information du marché du travail en Afrique ». Il est financé par un don de l'ACBF d'un montant de 1,5 millions de dollars US et AFRISTAT a été choisi comme agence d'exécution.

Par ailleurs, la fin du trimestre qui commence sera marquée par mon départ d'AFRISTAT après huit années passées à la tête de l'institution régionale. Au moment où paraît ce numéro 26, je voudrais remercier chaleureusement les lecteurs de *La lettre d'AFRISTAT* pour leur fidélité. Je souhaite longue vie à *La lettre d'AFRISTAT* pour continuer à vous informer sur les activités d'AFRISTAT et sur le développement de la statistique dans ses Etats membres.

Le Directeur Général d'AFRISTAT

Lamine DIOP

Quelques mesures à prendre pour une plus grande visibilité du rôle des systèmes statistiques nationaux ?

La mondialisation de l'économie s'accélère et met de plus en plus en évidence le problème de la qualité des données statistiques. En effet, l'information statistique, reconnue comme un catalyseur et un soutien aux politiques de développement économique et aux efforts de réduction de la pauvreté, devient encore plus forte dans l'environnement économique actuel.

L'éventail des besoins en données statistiques déborde le cadre national des demandes exprimées. Dans un environnement où l'intégration économique régionale est devenue une stratégie d'adaptation pour le développement économique, le recours aux indicateurs fiables et comparables en tant qu'outils de surveillance multilatérale prend toute son importance.

Dans ce contexte, la question qui reste posée est de savoir si les systèmes statistiques des Etats d'Afrique subsaharienne, avec leur fonctionnement actuel, ont les capacités requises pour répondre aux besoins exprimés. En d'autres termes, quelles sont les mesures envisageables pour obtenir un meilleur rendement d'un système statistique dans cette sous-région africaine?

Cet article se veut un rappel des mesures préconisées pour concilier la situation actuelle des systèmes statistiques nationaux (SSN) avec l'impératif de produire des données statistiques répondant aux normes reconnues par la communauté internationale.

Respect des normes statistiques

L'information statistique doit être produite à l'aide d'outils rigoureux pour garantir sa fiabilité et sa comparabilité. C'est pour répondre à ce double souci que des efforts d'harmonisation des méthodes et des outils de production se poursuivent, notamment au sein des institutions

d'intégration économique telles que l'Union économique et monétaire ouest-africaine, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Ces institutions font fréquemment appel à l'expertise d'AFRISTAT pour les accompagner dans ce processus.

L'information statistique doit aussi être régulièrement mise à jour. Cette fraîcheur de l'information permet la promptitude dans la prise de décision. A ce niveau, le véritable problème auquel sont généralement confrontés les SSN est celui de la capacité à fournir dans les délais l'information sollicitée.

Une information statistique doit toujours être diffusée pour permettre un bon fonctionnement du processus de prise de décision. Tout comme la fiabilité des données est exigée, la diffusion l'est également et doit être gouvernée par le principe d'intégrité. La diffusion doit permettre un accès aussi large et aisé du public aux données et à leur interprétation.

Dans tous ces domaines, AFRISTAT poursuit ses efforts, en collaboration avec les partenaires au développement et les bailleurs de fonds, pour améliorer les conditions méthodologiques de travail des SSN des Etats membres et ceux d'autres Etats qui en font la demande. C'est ainsi qu'AFRISTAT apporte un appui technique, sur financement du Fonds monétaire international, aux Etats membres de l'UEMOA, dans la mise en œuvre de leurs plans d'amélioration des données du secteur réel (voir dans ce même numéro *Activités de la Direction générale*). De même, sur financement de la France, AFRISTAT assiste les instituts nationaux de statistique de ses Etats membres dans la construction des sites Internet pour afficher les données statistiques des SSN respectifs.

Capacités et coordination statistiques

Les difficultés rencontrées par les SSN ne sont pas seulement d'ordre méthodologique. Elles concernent aussi leur capacité à produire des données et à coordonner les activités statistiques.

Comme on peut s'en rendre compte, des efforts sont consentis par les partenaires au développement et les bailleurs de fonds pour aider les Etats à produire davantage une information statistique de qualité. Cependant, force est de constater que les résultats obtenus jusqu'à maintenant méritent d'être consolidés par une prise en charge accrue des activités statistiques par les Etats.

A quelques exceptions près, une des carences des SSN est l'insuffisance, en quantité et en qualité, des effectifs du personnel des SSN. Le gel du recrutement dans la Fonction publique dans certains Etats en constitue la cause principale. Par ailleurs, les conditions de travail, peu stimulantes, contraignent de plus en plus le peu de cadres expérimentés en poste dans les SSN à migrer vers d'autres emplois plus rémunérateurs et plus attrayants. A cela s'ajoute l'absence d'une politique de valorisation et de formation des ressources humaines à l'intérieur des SSN pour s'approprier des méthodes de travail somme toute aussi renouvelées en Statistique que dans d'autres disciplines.

Un autre problème, non des moindres, est celui de l'insuffisance des crédits et des moyens matériels de travail, quelquefois dramatique dans bon nombre de SSN, rendant ainsi les conditions de travail difficiles, et à tout le moins peu conviviales. En effet, les crédits mis à la disposition des SSN suffisent à peine pour assurer l'exploitation de quelques fichiers administratifs et ne permettent donc pas la consolidation de la production de statistiques courantes par la réalisation d'enquêtes.

Ce sont là deux problèmes sempiternels qui ont souvent été évoqués pour justifier la faiblesse de la production statistique dans les Etats d'Afrique subsaharienne. Dans une situation de crise économique dans laquelle sont placés la plupart de ces Etats, comment conjurer ces maux ? Face à cette pénurie, une solution, qui du reste ne constitue pas la panacée, semble consister en une meilleure utilisation des ressources disponibles. Ceci suppose une bonne organisation des activités sur la base des priorités établies et acceptées par le SSN, les partenaires au développement et les bailleurs de fonds. Cette hiérarchisation des activités ne peut être obtenue qu'après un débat ouvert dont les résultats seront consignés dans un programme pluriannuel et des plans annuels de mise en œuvre de ces activités. La coordination statistique, longtemps oubliée par ceux qui sont chargés de la gestion des SSN, devrait donc retrouver ses lettres de noblesse dans la conduite des travaux statistiques dans un pays. Cette question a été à plusieurs fois évoquée par AFRISTAT et d'autres institutions, mais nous pensons qu'elle mérite encore d'être rappelée tant qu'elle ne sera pas appropriée par tous.

Plaidoyer en faveur de la statistique

Un autre problème souvent évoqué est le manque d'intérêt des pouvoirs publics pour « *la chose statistique* ». Les travaux récemment menés par le consortium PARIS21 sur le plaidoyer sont révélateurs de l'importance que peuvent attacher les autorités nationales au plus haut niveau, les bailleurs de fonds et les fournisseurs de données à la statistique (voir www.paris21.org) lorsque le sujet est bien présenté.

Dans cette sensibilisation, le statisticien reste le maître du jeu. Au-delà des questions méthodologiques, le produit "données statistiques" doit être présentable, attrayant et consommable. Il doit

répondre aux caractéristiques souhaitées par les utilisateurs et être visible. Un véritable marketing devrait donc être organisé autour des données statistiques produites.

Quelles solutions aux difficultés rencontrées ?

Les solutions proposées ci-après sont ni exhaustives ni nouvelles. Elles suggèrent de revenir « *cent fois sur l'ouvrage* » afin de contribuer de façon significative au remodelage du comportement du statisticien officiel et de renforcer la prise de conscience des bailleurs de fonds, y compris les Etats, en faveur du développement de la statistique publique.

L'adaptation du statisticien. Le statisticien doit faire valoir désormais son métier et son produit. Pour promouvoir son métier, il est désormais appelé à se rendre suffisamment visible à l'aide de produits convaincants et utiles mis à disposition sur des supports accessibles à tous.

Une appropriation des normes en matière d'information statistique. La crédibilité des SSN sur les plans national et international dépend des efforts qu'ils fournissent à produire et à mettre à la disposition des utilisateurs une information respectant les normes reconnues. Les SSN sont appelés à utiliser et à vulgariser les normes reconnues pour la production statistique ainsi qu'à s'informer régulièrement de leurs évolutions afin de rendre leurs produits statistiques comparables. Pour y parvenir, des actions aussi courantes que la restitution des travaux d'atelier ou de séminaire par la rédaction et la diffusion systématique des rapports de mission doivent être réalisées.

L'élaboration d'un programme pluriannuel de développement de la statistique. Les missions des SSN et les moyens pour les atteindre doivent être traduits dans un programme pluriannuel. Ce

programme doit viser essentiellement une meilleure organisation de l'activité statistique, une amélioration du degré de couverture des activités économiques et sociales par le système statistique, la modernisation du système de diffusion des données, le renforcement des ressources humaines et matérielles. En outre, les rôles de producteur et de diffuseur de l'information statistique doivent y être clairement définis pour permettre la mise en œuvre du programme dans de bonnes conditions. Un tel programme devrait traiter non seulement de la production statistique proprement dite mais également de la formation des ressources humaines.

La réussite de la mise en œuvre d'un programme pluriannuel suppose également un dispositif de suivi des activités. Des actions de concertation doivent être entreprises à travers des structures plus larges telles qu'un conseil national de la statistique et d'autres commissions consultatives, lorsqu'ils existent.

Une amélioration des conditions de travail. L'amélioration des infrastructures matérielles et des conditions de travail du personnel constitue un des éléments essentiels pour une meilleure production statistique. Malgré les situations difficiles des Etats, des efforts devraient être consentis pour atténuer la fuite du capital humain des SSN et assurer le renouvellement du personnel d'encadrement par le recrutement de jeunes statisticiens qui attendent aujourd'hui devant la porte de la Fonction publique.

Une prise en charge de la production statistique par les Etats. Les projets financés par les partenaires au développement et les bailleurs de fonds ont généralement un caractère ponctuel et ne pourraient en aucun cas se substituer aux efforts des Etats. Ceux-ci devraient assurer de manière pérenne le financement des activités statistiques.

Nouvelles d'AFRISTAT

Bienvenue à M. Ousman Koriko

M. Ousman Koriko, de nationalité togolaise, a pris ses fonctions d'expert en enquêtes auprès des ménages à AFRISTAT depuis le 1^{er} août 2003. Démographe et statisticien de formation, M. Koriko remplace à ce poste M. Paul-Henri Wirrankoski dont le contrat d'assistant technique français a pris fin le 31 juillet 2003.



Nomination d'un nouveau coordonnateur de département à AFRISTAT

M. Prosper Backiny-Yetna, expert en secteur informel, emploi et pauvreté, a été nommé coordonnateur du Département des enquêtes

et statistiques en remplacement de M. Paul-Henri Wirrankoski qui a quitté AFRISTAT au mois de juillet 2003.

Rencontre avec l'équipe d'AFRITAC pour l'Afrique de l'Ouest

Conduite par son directeur, M. Norbert TOE, l'équipe du Centre d'assistance technique du FMI pour l'Afrique de l'Ouest (AFRITAC-Ouest) a rendu une visite de travail le 11 juillet 2003 à la Direction générale. Au cours de cette visite, les experts des deux institutions ont pris mutuellement connaissance de leurs activités. La réalisation du contrat de mise en œuvre des projets d'amélioration du SGDD dans les Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) a, en particulier, fait l'objet d'échanges de points de vue.

Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres d'AFRISTAT s'est réuni le 15 septembre 2003 à Paris en sa douzième session, sous la présidence de M. Antonio Nve NSeng, Ministre de la planification et du développement

économique de la Guinée Equatoriale. Le Conseil a entendu le rapport du Comité ministériel chargé de la reconstitution des ressources propres d'AFRISTAT. Il a approuvé les recommandations du Comité, notamment le tableau de répartition des contributions au futur Fonds AFRISTAT qui couvre la période 2006-2015.

Stagiaires de l'ENSEA d'ABIDJAN

La Direction générale accueille depuis fin juillet 2003, MM. Ali Mohamed Ahamada et Boureima Ouedraogo dans le cadre du stage de 2^e année de formation d'élèves ingénieurs statisticiens économistes de l'ENSEA d'Abidjan. M. Mohamed Ahamada travaille sur la mise en place d'un jeu d'initiation à la modélisation macroéconomique tandis que M. Ouedraogo a pour thème l'élaboration d'une méthode de comptes provisoires et de comptes prévisionnels.

Activités de la Direction générale

.. Mise en œuvre du volet « comptabilité nationale » du PARSTAT

Bénin

Un expert en comptabilité nationale a effectué, du 20 juillet au 1^{er} août 2003, une mission dans le cadre des travaux sur la première année courante 2000 des comptes nationaux rénovés. La mission précédente qui s'était déroulée en avril 2003 était consacrée à la synthèse des comptes de l'année de base 1999. Cette première mission de l'année courante a permis de poursuivre l'élaboration des comptes des secteurs institutionnels pour l'année de base 1999 et d'amorcer les travaux de l'année courante 2000 sur la base de la nouvelle version du module ERETES, la version 3.2.

Burkina

L'appui apporté à l'INSD du Burkina, du 10 au 24 août 2003, a permis de vérifier les matrices de « qui à qui » élaborées pendant les travaux en phase décentralisée, de faire la centralisation, de procéder à l'analyse en phase centralisée et enfin de réaliser la pré-synthèse. Une autre mission est prévue dans le mois d'octobre 2003 pour la poursuite des travaux.

Côte d'Ivoire

Un expert en comptabilité nationale a réalisé deux missions auprès de l'INS de Côte d'Ivoire dans le cadre de la rénovation des comptes nationaux avec l'implantation du module ERETES. Les deux missions se sont déroulées respectivement du 16 au 28 juin 2003 et du 05 au 19 août 2003. Elles ont permis l'achèvement des comptes de l'année 1999 et un adressement des comptes de l'année 1998. Les travaux des comptes de l'année 2000 ont été amorcés sur la base de la nouvelle version du module ERETES. L'équipe des comptables nationaux ivoiriens a connu le départ de certains de ses éléments que l'INS s'efforce de remplacer. Une troisième mission prévue avant la fin de l'année consacrera la validation technique des comptes de 1998 et 1999 ainsi que l'accélération des travaux relatifs à l'année 2000.

Niger

Une mission s'est rendue du 1^{er} au 15 septembre 2003 à Niamey. Elle a permis de finaliser les différents travaux sur les pré arbitrages, de former les agents sur les techniques des équilibres ressources emplois (ERE) et des comptes de branche(CB), de décentraliser la base, et de lancer les travaux en phase décentralisée. Une autre mission est prévue au mois de novembre 2003 pour la première centralisation de l'année de base.

Togo

Un expert en comptabilité nationale a effectué une mission du 21 août au 4 septembre 2003 auprès de la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale. Cette mission a permis d'achever le traitement des données disponibles sur les entreprises ainsi qu'une ébauche du compte des administrations. La plupart des estimations faites à partir de diverses sources incomplètes ont été regroupées dans des sources fictives qui enregistrent respectivement les données de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de la sylviculture, de la santé, de l'éducation, de la restauration, des services domestiques, des soins de beauté, du loyer imputé de l'auto-construction des ménages et des transports routiers. La prochaine mission est prévue en novembre 2003 et sera consacrée à la première décentralisation et aux travaux en phase décentralisée.

La troisième réunion régionale ERETES / PARSTAT des experts en comptabilité nationale des Etats membres de l'UEMOA s'est tenue du 22 au 26 septembre 2003 à Bamako. La commission de l'UEMOA et la BCEAO y ont également pris part. L'INS du Cameroun avait envoyé un représentant à cette réunion. Les débats étaient animés par les experts en comptabilité nationale et les statisticiens-informaticiens d'AFRISTAT.

Les objectifs de cette réunion étaient les suivants : faire le point sur les implantations en cours, procéder à un échange d'expériences sur la gestion et le traitement de la source « DSF » (déclarations statistiques et fiscales des entreprises), procéder à un échange d'expériences sur

l'élaboration des comptes provisoires et prévisionnels, approfondir certaines fonctionnalités de la dernière version du module ERETES (version 3.2), présenter des outils périphériques au module, et discuter des perspectives.

Au cours de la séance clôture, M. Lamine Diop, Directeur Général d'AFRISTAT, avait pris bonne note des besoins des Etats et indiqué que les réflexions en cours avec les Etats membres, les organismes d'intégration régionale (CEDEAO, CEMAC, UEMOA, etc.) et l'ensemble des partenaires au développement seront poursuivies pour y apporter des solutions.

Il a rappelé que le programme PARSTAT prendra fin le 31 décembre 2003, et qu'il était en conséquence impératif de trouver d'autres moyens nécessaires à la poursuite des travaux de rénovation des comptes nationaux dans les Etats membres de l'UEMOA.

.. Mise en œuvre du volet « secteur informel » du PARSTAT

Côte d'Ivoire

Du 14 au 26 juillet 2003, un expert d'AFRISTAT s'est rendu à Abidjan auprès de l'Institut national de la statistique pour une mission d'assistance technique à l'analyse des résultats de la phase 1 de l'enquête 1-2-3 (enquête emploi) et à la finalisation de l'apurement des données de la phase 2 (enquête secteur informel). A l'issue de la mission, le rapport d'analyse de l'enquête emploi était disponible.

Niger

Une mission d'assistance technique d'appui à l'analyse de la phase 1 de l'enquête 1-2-3 a été effectuée du 18 août au 1^{er} septembre 2003 par un expert d'AFRISTAT. Cette mission a permis de finaliser le rapport d'analyse de la phase 1.

Sénégal

Un expert de DIAL (Développement et insertion internationale), centre de recherche en économie du développement basé à Paris, a effectué une mission à la DPS de Dakar du 5 au 20 août 2003 pour le compte d'AFRISTAT. L'objectif

principal était l'apurement des données des phases 1 et 2 de l'enquête 1-2-3. A l'issue de la mission, des fichiers propres de la phase 1 étaient disponibles.

Togo

Du 21 septembre au 5 octobre 2003, un expert d'AFRISTAT s'est rendu à Lomé pour une mission d'assistance technique à l'analyse des résultats de la phase 2 de l'enquête 1-2-3. A l'issue de la mission, une ébauche du rapport d'analyse de l'enquête secteur informel était disponible.

Autres activités de la Direction générale

Le Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT a séjourné du 12 au 19 juillet 2003 à Nouakchott dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du schéma directeur de la statistique de Mauritanie demandée par l'Office national de la statistique de Mauritanie.

Le Fonds monétaire international et AFRISTAT ont conclu un troisième contrat pour l'appui à la réalisation des plans d'amélioration des données du secteur réel identifiés dans le cadre de la mise en

œuvre du SGDD dans les Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Tous les Etats de l'Union en sont bénéficiaires. Ce contrat couvre la période août 2003 – janvier 2004.

Les actions programmées jusqu'en janvier 2004, sous forme de missions d'assistance technique de court terme, permettront d'accompagner les Etats membres de l'UEMOA dans la mise en place d'indices harmonisés de la production industrielle, opération engagée à l'initiative de la Commission de l'UEMOA.

Dans ce cadre, l'expert en statistiques du secteur productif s'est rendu à Abidjan du 29 septembre au 3 octobre 2003. L'initialisation de la base de sondage à utiliser pour échantillonner les produits et les entreprises à suivre mensuellement et le calcul des coefficients de pondération pour élaborer l'indice de la production industrielle rénové ont constitué les axes de travail de cette mission d'appui à l'institut national de la statistique de la Côte d'Ivoire. Une seconde mission sera programmée dès lors que la base de sondage aura été enrichie en terme d'unités de production et de produits fabriqués, soit fin novembre 2003.

Des actions seront également menées pour appuyer la production des comptes nationaux au Bénin (évaluation de la production agricole), en Guinée-Bissau (amélioration des estimations des agrégats macro-économiques) et au Mali (meilleure estimation de la contribution du secteur informel à l'activité économique).

Une mission programmée en Côte d'Ivoire permettra la mise en place d'indices des prix à la consommation des ménages selon des nomenclatures secondaires, comme il en existe dans les autres Etats membres de l'Union. Ces indices permettent d'appréhender les phénomènes de saisonnalité qui affectent les indices des prix à la consommation.

Enfin, des actions seront menées pour encourager la production d'indicateurs du marché du travail de bonne qualité au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau et au Sénégal.

Ces missions seront menées par les experts d'AFRISTAT, spécialistes des différents domaines concernés. Elles seront conduites en étroite collaboration avec AFRITAC-Ouest.

Activités internationales

M. Lamine Diop Directeur Général d'AFRISTAT, et M. Hubert Gbossa Coordonnateur du Département des études et synthèses économiques ont participé au 8^{ème} Comité de pilotage du projet 8-ACP-TPS 155 qui a eu lieu le 4 juillet 2003 à l'ENSAE à Paris sous la présidence de M. Paulo Mateus, d'EUROSTAT. Des questions relatives à la coordination du réseau de formation statistique en Afrique subsaharienne y ont été débattues. Les participants ont été informés qu'une étude est en cours pour définir les contours du réseau. Ce réseau est supposé étendre son champ d'action au-delà de la CEMAC et de l'UEMOA.

Auparavant, MM. Diop et Gbossa avaient pris part le 2 juillet aux travaux de la 15^{ème} réunion de la conférence des directeurs des écoles de statistique (CODESA)

Une délégation d'AFRISTAT conduite par M. Hubert Gbossa, Coordonnateur du Département des études et synthèses économiques a pris part à la 11^{ème} réunion

du Comité technique de suivi des programmes d'appui de l'Union européenne à l'UEMOA (CTS) qui s'est tenue du 13 au 17 juillet 2003 à Bamako.

Au cours de cette réunion, le point a été fait notamment sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du contrat de subvention n°01/DPE/2001 entre AFRISTAT et la Commission de l'UEMOA relatif au PARSTAT ainsi que sur les recommandations faites par le Comité de pilotage lors de sa 4^{ème} réunion tenue à Ouagadougou le 26 mai 2003. Le CTS a formulé des recommandations notamment pour assurer la poursuite des activités en cours.

M. Martin Balépa, Directeur Général Adjoint, a pris part à la première réunion du Conseil de gestion du PCI-Afrique (Projet de comparaisons internationales-Afrique) qui s'est tenue à Addis-Abeba (Ethiopie) dans la dernière semaine du mois de juillet 2003.

M. Martin Balépa et M. Siriki Coulibaly, expert en analyse de la pauvreté à AFRISTAT, ont partici-

pé, les 6 et 7 août 2003 à Bamako, à la première réunion du Comité de pilotage du projet ACBF/OIT relatif à l'amélioration de l'information sur le marché du travail et le renforcement des systèmes d'information pour le suivi de la pauvreté. Au cours de cette réunion, les cinq pays (Cameroun, Mali, Nigeria, Ouganda, Zambie) bénéficiaires de la phase pilote de ce projet d'une durée de trois ans, ont choisi AFRISTAT comme institution de coordination des activités de cette phase.

M. Diop a pris part, du 13 au 20 août 2003 à Berlin (Allemagne) aux travaux de la 54^{ème} session de l'Institut International de Statistique.

Sur invitation du Service de la recherche économique du Département de l'agriculture des Etats Unis (USDA), M. Eoi Ouedraogo, expert en statistiques agricoles, a représenté AFRISTAT à la 25^{ème} conférence internationale des économistes agricoles qui s'est tenue à Durban en Afrique du Sud du 17 au 22 août 2003. Le thème de la conférence était " Donner une

nouvelle forme à la contribution de l'agriculture à la société ". La conférence a été précédée le 16 août par plusieurs ateliers parallèles portant sur des thèmes divers (*outils de recherche sur la pauvreté, la mesure de la sécurité alimentaire dans le contexte africain, le management de la ressource eau*) et organisés sous les auspices des universités et organismes comme la Banque Mondiale, IWMI (*International Water Management Institute*) et USDA.

Les sessions ont couvert quatre sous-thèmes : les stratégies de réduction de la pauvreté, l'efficacité des systèmes alimentaires et des systèmes de production

agricole, la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments, et les questions environnementales.

Au cours de l'atelier sur la mesure de la sécurité alimentaire dans le contexte des pays en développement, le représentant d'AFRISTAT a présenté une communication sur le thème "*L'expérience de la collecte des données au niveau régional*" au cours d'une session consacré à un débat sur l'amélioration de la collecte des données.

La Division de statistique des Nations Unies a organisé du 22 au 26 septembre 2003 à Yaoundé une

réunion d'experts sur l'amélioration des statistiques sur la fécondité et la mortalité en Afrique francophone. Cette réunion a regroupé une quarantaine de participants provenant essentiellement de pays francophones, de deux pays anglophones (Afrique du Sud, Nigeria) et d'institutions sous-régionales (AFRISTAT, IFORD). M. Prosper Backiny-Yetna a représenté AFRISTAT à cette réunion. La principale recommandation est l'élaboration d'un programme de travail en vue du développement des statistiques sur la fécondité et la mortalité, notamment à partir de l'Etat civil.

Journée africaine de la statistique

La Journée africaine de la statistique, fixée par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) au 18 novembre de chaque année, aura lieu bientôt. La Direction générale d'AFRISTAT souhaite bonne fête à tous les statisticiens africains et à tous ceux qui oeuvrent

pour le développement de la statistique en Afrique. Elle encourage les responsables des INS, en plus de travailler sur le thème de la Journée qui sera proposé par la CEA, à sensibiliser les autorités nationales sur l'importance de la statistique comme outil de développement.

Réunions, ateliers et séminaires

Conseil scientifique d'AFRISTAT

Bamako, du 6 au 8 octobre 2003

Séminaire sur la révision des nomenclatures d'activités (CITI) et de produits (CPC)

Bamako, du 13 au 17 octobre 2003

Comité de direction d'AFRISTAT

Bamako, du 20 au 22 octobre 2003

Séminaire sur les ressources humaines dans les INS

Bamako, les 23 et 24 octobre 2003

Atelier technique FAO sur le renforcement des systèmes de statistiques agricoles

Yaoundé, du 23 au 27 octobre 2003

18ème session de la Commission Africaine des Statistiques Agricoles (AFCAS) de la FAO

Yaoundé, du 27 au 30 octobre 2003

Réunion de l'ABSA

Addis-Abeba, du 12 au 14 novembre 2003

Séminaire sur la conjoncture économique du second semestre 2003 et les prévisions économiques à court terme

Bamako, du 1^{er} au 5 décembre 2003

Réunion de lancement des activités d'harmonisation des comptes nationaux et des indices des prix à la consommation dans la zone CEDEAO

Accra, du 3 au 5 décembre 2003

Séminaire sur la modélisation macroéconomique

Bamako, du 8 au 12 décembre 2003

Séminaire de la CEA sur l'utilisation des comptes nationaux pour l'élaboration des politiques économiques

Addis-Abeba, du 15 au 19 décembre 2003



Vues du nouveau bâtiment de la Direction générale d'AFRISTAT



La lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande, et est disponible sur Internet :
<http://www.afristat.org>

Directeur de publication : Lamine DIOP
Rédacteur en chef : Martin BALEPA
Maquette et impression : IMPRIM COLOR Bamako
ISSN 1561-3739